

AVENANT N°1

**AU CONTRAT DE DEVELOPPEMENT TRIENNAL DU
03/12/2024 N° Z242208COV ENTRE
LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE ET LE
PARC NATUREL REGIONAL DE LA SAINTE-BAUME**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

L'E.P.C.I. **La Métropole Aix-Marseille-Provence
58, boulevard Charles Livon
13007 MARSEILLE**

représenté par Sa Présidente en exercice régulièrement habilitée à signer le
présent avenant par délibération en date du 26 mars 2023

ci-après désigné **« la Métropole »**

ET

L'organisme **Syndicat mixte de gestion du
Parc naturel régional de la
Sainte-Baume**

sis Bât. Nazareth, 2219 CD80-Route de Nans, 83640 Le Plan
d'Aups-de-la-Sainte-Baume

représenté par Son Président, Monsieur Michel GROS

ci-après désignée **« le PNR Ste-Baume »**

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Dans le cadre du contrat de développement signé avec le PNR Ste-Baume pour les
exercices 2024, 2025 et 2026, l'objet du présent avenant est

- de valider le programme d'actions 2025, sur la base des modifications apportées en
cours d'exercice sur le programme triennal annexé à la convention initiale ;

- d'attribuer une subvention au titre de l'exercice 2025, afin d'apporter les cofinancements nécessaires à la réalisation de ce programme.

A cette fin, le PNR Ste-Baume s'engage à mettre tous les moyens nécessaires à sa bonne exécution.

Pour sa part, la Métropole s'engage à soutenir financièrement le PNR Ste-Baume dans la réalisation de ses actions en matière de biodiversité, de gestion des flux en espaces naturels, d'aménagement, d'urbanisme et d'architecture, d'accompagnement de transition énergétique, d'agriculture et de paysage.

ARTICLE 2 : DUREE DE L'AVENANT

Le présent avenant est conclu pour l'exercice budgétaire 2025 et trouvera son terme au versement du solde.

ARTICLE 3 : COUT DE L'ACTION ET PARTICIPATION DE LA MÉTROPOLE

3.1 Budget prévisionnel du programme d'action 2025 :

- L'annexe 1 au présent avenant précise :

Le budget prévisionnel global du programme d'action, objet de l'article 1^{er}, ainsi que les moyens affectés à sa réalisation en détaillant les autres financements attendus et en distinguant notamment les apports des collectivités territoriales, les ressources propres, etc.

Conformément à l'annexe 1, le coût total de ce programme, objet du présent avenant, est d'un montant de 472 400,00 euros en dépenses de fonctionnement :

N° MGDIS	Action	Coût de l'action en €
11649	Accompagnement des communes et des habitants	24 000,00
11651	Développement agricole	2 000,00
11652	Préservation de la ressource en eau	153 000,00
11653	Accueil & gestion de la fréquentation	14 000,00
11654	Maîtrise de la circulation motorisée	255 000,00
11846	Investigation microplastiques dans les eaux souterraines	24 400,00
TOTAL Programme d'action 2025		472 400,00

- L'annexe 2 au présent avenant présente le tableau de synthèse de ce programme.

3.2 Participation de la Métropole et modalités de calcul :

La participation envisagée de la Métropole est d'un montant de 76 530,00 euros, en dépenses de fonctionnement :

N° MGDIS	Action	Montant de la subvention AMP
11649	Accompagnement des communes et des habitants	11 500,00
11651	Développement agricole	2 000,00
11652	Préservation de la ressource en eau	20 150,00
11653	Accueil & gestion de la fréquentation	8 000,00
11654	Maîtrise de la circulation motorisée	30 000,00
11846	Investigation microplastiques dans les eaux souterraines	4 880,00
	Total de la subvention 2025	76 530,00

Conformément au Règlement Budgétaire et Financier, si le montant des dépenses varie à la hausse, la participation de la Métropole n'est pas réévaluée. Si le montant des dépenses varie à la baisse, la participation de la Métropole est recalculée au prorata des dépenses justifiées.

En cas de non-exécution, de retard significatif ou de modification substantielle des conditions d'exécution de la convention sans l'accord écrit de la Métropole, celle-ci peut suspendre ou diminuer le montant des avances et autres versements, remettre en cause le montant de la subvention ou exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versés au titre de la présente convention.

Cette subvention sera créditée au compte du PNR Ste-Baume selon les procédures comptables en vigueur sous réserve du respect par l'organisme public de ses obligations légales et contractuelles.

3.3 Modalités de versement de la subvention :

Conformément au Règlement Budgétaire et Financier approuvée par délibération n° FBPA 029-8299/20/CM en date du 31 juillet 2020, les modalités de versement se feront comme suit :

- un acompte maximum de 80% de la subvention votée, sur demande du bénéficiaire, après la signature de l'avenant par les deux parties ;
- le solde, sur demande du bénéficiaire, après la remise des pièces prévues à l'article 4.3 de la convention n°Z241436COV du 30/07/2024.

La demande de versement de subvention est remplie et signée par le bénéficiaire de la subvention qui certifie la réalité de la dépense et son affectation au programme subventionné.

ARTICLE 4 : AUTRES

Les autres dispositions de la convention du 30/07/2024 demeurent inchangées et s'appliquent au présent avenant.

Fait à Marseille, le

Pour le PNR Ste-Baume

**Pour la Métropole
Aix-Marseille-Provence**

**Le Président
Monsieur Michel GROS**

ANNEXE 1 - Budget [11649] Accomp. des communes et habitants

11649



Budget prévisionnel 2025 de l'action de la structure « SMAG PARC NATUREL REGIONAL DE LA SAINTE-BAUME »

DEPENSES		RECETTES	
60 - ACHATS		70 - VENTE DE PRODUITS FINIS, DE MARCHANDISES, PRESTATIONS DE SERVICES	
Achats stockés (matières premières, autres appro)		Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats d'études et de prestations de services		73 - DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	
Achats de matériel, équipements et travaux		Dotations et produits de tarification	
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures administratives)		74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	11500 €
Achats de marchandises		Etat (Précisez le ministère sollicité): <i>DREAL</i>	11500 €
Autres achats		Etat (Précisez le ministère sollicité)	
61 - SERVICES EXTÉRIEURS		Etat (Précisez le ministère sollicité)	
Sous traitance générale		Etat (Précisez le ministère sollicité)	
Redevances de crédit-bail		Région(s)	
Locations mobilières et immobilières		Département(s)	
Charges locatives et de copropriété		Communes	
Entretien et réparation		Organismes sociaux	
Primes d'assurance		Fonds européens	
Divers (études/ recherches, documentation, colloques ...)		L'agence de services et de paiement	
62- AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS		Autres établissements publics	
Personnel extérieur		Aides privées	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires		EPCI (autres que Métropole Aix Marseille Provence)	
Publicité, information et publications		SUBVENTION D'EXPLOITATION : MÉTROPOLE AIX MARSEILLE	11500 €
Transports de biens et transports collectifs du personnel		Métropole Aix Marseille Provence	11500 €
Déplacement, missions et réceptions		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (DONT COTISATIONS)	1000 €
Frais postaux et de télécommunications		Autres produits de gestion courante: <i>autofinancement</i>	1000 €
Autres (travaux exécutés à l'extérieur, etc...)		Dont cotisations	
63 - IMPÔTS ET TAXES		76- PRODUITS FINANCIERS	
Impôts et taxes sur rémunération		Produits financiers	
Autres impôts et taxes		77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	
64 - CHARGES DE PERSONNEL	24000 €	Produits exceptionnels	
Rémunération du personnel	24000 €	78 - REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
Charges sociales		Reprises sur amortissements et provisions	
Autres charges de personnel		79 - TRANSFERT DE CHARGES	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		Transfert de charges	
Autres charges de gestion courante		SOUS TOTAL RECETTES (hors contributions volontaires en nature)	24000 €
66 - CHARGES FINANCIÈRES		87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Charges financières		Bénévolat	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		Prestation en nature	
Charges exceptionnelles		Dons en nature	
68 -DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		TOTAL RECETTES	24000 €
Dotation aux amortissements, provisions et engagements			
69 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			
Impôts sur les bénéfices			
SOUS TOTAL DEPENSES (hors contributions volontaires en nature)	24000 €		
86- EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL DEPENSES	24000 €		

ANNEXE 1 - Budget [11651] Développement agricole

11651



Budget prévisionnel 2025 de l'action de la structure « SMAG PARC NATUREL REGIONAL DE LA SAINTE-BAUME »

DEPENSES		RECETTES	
60 - ACHATS		70 - VENTE DE PRODUITS FINIS, DE MARCHANDISES, PRESTATIONS DE SERVICES	
Achats stockés (matières premières, autres appro)		Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats d'études et de prestations de services		73 - DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	
Achats de matériel, équipements et travaux		Dotations et produits de tarification	
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures administratives)		74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
Achats de marchandises		Etat (Précisez le ministère sollicité)	
Autres achats		Etat (Précisez le ministère sollicité)	
61 - SERVICES EXTÉRIEURS		Etat (Précisez le ministère sollicité)	
Sous traitance générale		Etat (Précisez le ministère sollicité)	
Redevances de crédit-bail		Région(s)	
Locations mobilières et immobilières		Département(s)	
Charges locatives et de copropriété		Communes	
Entretien et réparation		Organismes sociaux	
Primes d'assurance		Fonds européens	
Divers (études/ recherches, documentation, colloques ...)		L'agence de services et de paiement	
62- AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS		Autres établissements publics	
Personnel extérieur		Aides privées	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires		EPCI (autres que Métropole Aix Marseille Provence)	
Publicité, information et publications		SUBVENTION D'EXPLOITATION : MÉTROPOLE AIX MARSEILLE	2000 €
Transports de biens et transports collectifs du personnel		Métropole Aix Marseille Provence	2000 €
Déplacement, missions et réceptions		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (DONT COTISATIONS)	
Frais postaux et de télécommunications		Autres produits de gestion courante	
Autres (travaux exécutés à l'extérieur, etc...)		Dont cotisations	
63 - IMPÔTS ET TAXES		76- PRODUITS FINANCIERS	
Impôts et taxes sur rémunération		Produits financiers	
Autres impôts et taxes		77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	
64 - CHARGES DE PERSONNEL	2000 €	Produits exceptionnels	
Rémunération du personnel	2000 €	78 - REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
Charges sociales		Reprises sur amortissements et provisions	
Autres charges de personnel		79 - TRANSFERT DE CHARGES	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		Transfert de charges	
Autres charges de gestion courante		SOUS TOTAL RECETTES (hors contributions volontaires en nature)	2000 €
66 - CHARGES FINANCIÈRES		87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Charges financières		Bénévolat	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		Prestation en nature	
Charges exceptionnelles		Dons en nature	
68 -DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		TOTAL RECETTES	2000 €
Dotation aux amortissements, provisions et engagements			
69 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			
Impôts sur les bénéfices			
SOUS TOTAL DEPENSES (hors contributions volontaires en nature)	2000 €		
86- EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL DEPENSES	2000 €		

ANNEXE 1 - Budget [11652] Préservation ressource en eau

11652

Budget prévisionnel 2025 de l'action de la structure « SMAG PARC NATUREL REGIONAL DE LA SAINTE-BAUME »



DEPENSES		RECETTES	
60 - ACHATS	25950 €	70 - VENTE DE PRODUITS FINIS, DE MARCHANDISES, PRESTATIONS DE SERVICES	
Achats stockés (matières premières, autres appro)		Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats d'études et de prestations de services : <i>Étude scientifique sur la présence de micro plastiques dans les eaux souterraines karstique de la Sainte-Baume</i>	24400 €	73 - DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	
Achats de matériel, équipements et travaux : <i>Achat petit matériel (carnet de terrain, solution étalon multisondes...)</i>	1550 €	Dotations et produits de tarification	
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures administratives)		74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	127113 €
Achats de marchandises		Etat (Précisez le ministère sollicité): <i>DREAL</i>	20000 €
Autres achats		Etat (Précisez le ministère sollicité)	
61 - SERVICES EXTÉRIEURS	3000 €	Etat (Précisez le ministère sollicité)	
Sous traitance générale		Région(s)	
Redevances de crédit-bail		Département(s)	
Locations mobilières et immobilières		Communes	
Charges locatives et de copropriété		Organismes sociaux	
Entretien et réparation		Fonds européens	
Primes d'assurance		L'agence de services et de paiement	
Divers (études/ recherches, documentation, colloques ...): <i>Opération de traçage avec le CDSC13</i>	3000 €	Autres établissements publics: <i>Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse</i>	107113 €
62- AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	3200 €	Aides privées	
Personnel extérieur		EPCI (autres que Métropole Aix Marseille Provence)	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires		SUBVENTION D'EXPLOITATION : MÉTROPOLE AIX MARSEILLE	20150 €
Publicité, information et publications : <i>Evènements sur le thème de l'eau & production de plaquettes sur la préservation et la gestion des zones humides forestières</i>	3200 €	Métropole Aix Marseille Provence	20150 €
Transports de biens et transports collectifs du personnel		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (DONT COTISATIONS)	5737 €
Déplacement, missions et réceptions		Autres produits de gestion courante: <i>autofinancement</i>	5737 €
Frais postaux et de télécommunications		Dont cotisations	
Autres (travaux exécutés à l'extérieur, etc...)		76- PRODUITS FINANCIERS	
63 - IMPÔTS ET TAXES		Produits financiers	
Impôts et taxes sur rémunération		77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Autres impôts et taxes		Produits exceptionnels	
64 - CHARGES DE PERSONNEL	120850 €	78 - REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
Rémunération du personnel : <i>Charges de personnel et frais de structure</i>	120850 €	Reprises sur amortissements et provisions	
Charges sociales		79 - TRANSFERT DE CHARGES	
Autres charges de personnel		Transfert de charges	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		SOUS TOTAL RECETTES (hors contributions volontaires en nature)	153000 €
Autres charges de gestion courante		87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
66 - CHARGES FINANCIÈRES		Bénévolat	
Charges financières		Prestation en nature	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		Dons en nature	
Charges exceptionnelles		TOTAL RECETTES	153000 €
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES			
Dotation aux amortissements, provisions et engagements			
69 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			
Impôts sur les bénéfices			
SOUS TOTAL DEPENSES (hors contributions volontaires en nature)	153000 €		
86- EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL DEPENSES	153000 €		

ANNEXE 1 - Budget [11653] Accueil et fréquentation

11653

Budget prévisionnel 2025 de l'action de la structure « SMAG PARC NATUREL

REGIONAL DE LA SAINTE-BAUME »



DEPENSES		RECETTES	
60 - ACHATS		70 - VENTE DE PRODUITS FINIS, DE MARCHANDISES, PRESTATIONS DE SERVICES	
Achats stockés (matières premières, autres appro)		Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats d'études et de prestations de services		73 - DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	
Achats de matériel, équipements et travaux		Dotations et produits de tarification	
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures administratives)		74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
Achats de marchandises		Etat (Précisez le ministère sollicité)	
Autres achats		Etat (Précisez le ministère sollicité)	
61 - SERVICES EXTÉRIEURS		Etat (Précisez le ministère sollicité)	
Sous traitance générale		Etat (Précisez le ministère sollicité)	
Redevances de crédit-bail		Région(s)	
Locations mobilières et immobilières		Département(s)	
Charges locatives et de copropriété		Communes	
Entretien et réparation		Organismes sociaux	
Primes d'assurance		Fonds européens	
Divers (études/ recherches, documentation, colloques ...)		L'agence de services et de paiement	
62- AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	11000 €	Autres établissements publics	
Personnel extérieur		Aides privées	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires		EPCI (autres que Métropole Aix Marseille Provence)	
Publicité, information et publications		SUBVENTION D'EXPLOITATION : MÉTROPOLE AIX MARSEILLE	8000 €
Transports de biens et transports collectifs du personnel		Métropole Aix Marseille Provence	8000 €
Déplacement, missions et réceptions		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (DONT COTISATIONS)	6000 €
Frais postaux et de télécommunications		Autres produits de gestion courante: autofinancement	6000 €
Autres (travaux exécutés à l'extérieur, etc...) : <i>Personnel de l'espace tourisme découverte de Plan d'Aups Sainte-Baume refacturé au Parc par l'Office de Tourisme Provence Verte Verdon</i>	11000 €	Dont cotisations	
63 - IMPÔTS ET TAXES		76- PRODUITS FINANCIERS	
Impôts et taxes sur rémunération		Produits financiers	
Autres impôts et taxes		77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	
64 - CHARGES DE PERSONNEL	3000 €	Produits exceptionnels	
Rémunération du personnel	3000 €	78 - REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
Charges sociales		Reprises sur amortissements et provisions	
Autres charges de personnel		79 - TRANSFERT DE CHARGES	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		Transfert de charges	
Autres charges de gestion courante		SOUS TOTAL RECETTES (hors contributions volontaires en nature)	14000 €
66 - CHARGES FINANCIÈRES		87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Charges financières		Bénévolat	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		Prestation en nature	
Charges exceptionnelles		Dons en nature	
68 -DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		TOTAL RECETTES	14000 €
Dotation aux amortissements, provisions et engagements			
69 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			
Impôts sur les bénéfices			
SOUS TOTAL DEPENSES (hors contributions volontaires en nature)	14000 €		
86- EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL DEPENSES	14000 €		

ANNEXE 1 - Budget [11654] Maîtrise de la circulation motorisée

11654

Budget prévisionnel 2025 de l'action de la structure « SMAG PARC NATUREL

REGIONAL DE LA SAINTE-BAUME »



DEPENSES		RECETTES	
60 - ACHATS	3600 €	70 - VENTE DE PRODUITS FINIS, DE MARCHANDISES, PRESTATIONS DE SERVICES	
Achats stockés (matières premières, autres appro)		Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats d'études et de prestations de services		73 - DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	
Achats de matériel, équipements et travaux : <i>matériel écogardes</i>	3600 €	Dotations et produits de tarification	
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures administratives)		74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	204000 €
Achats de marchandises		Etat (Précisez le ministère sollicité): <i>DREAL</i>	52000 €
Autres achats		Etat (Précisez le ministère sollicité)	
61 - SERVICES EXTÉRIEURS	5000 €	Etat (Précisez le ministère sollicité)	
Sous traitance générale		Etat (Précisez le ministère sollicité)	
Redevances de crédit-bail		Région(s)	152000 €
Locations mobilières et immobilières		Département(s)	
Charges locatives et de copropriété		Communes	
Entretien et réparation		Organismes sociaux	
Primes d'assurance		Fonds européens	
Divers (études/ recherches, documentation, colloques ...): <i>Patrouilles de police ONF</i>	5000 €	L'agence de services et de paiement	
62- AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	5850 €	Autres établissements publics	
Personnel extérieur		Aides privées	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires		EPCI (autres que Métropole Aix Marseille Provence)	
Publicité, information et publications		SUBVENTION D'EXPLOITATION : MÉTROPOLE AIX MARSEILLE	30000 €
Transports de biens et transports collectifs du personnel		Métropole Aix Marseille Provence	30000 €
Déplacement, missions et réceptions : <i>Frais de déplacements écogardes</i>	5850 €	75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (DONT COTISATIONS)	21000 €
Frais postaux et de télécommunications		Autres produits de gestion courante: <i>autofinancement</i>	21000 €
Autres (travaux exécutés à l'extérieur, etc...)		Dont cotisations	
63 - IMPÔTS ET TAXES	240550 €	76- PRODUITS FINANCIERS	
Impôts et taxes sur rémunération : <i>frais de personnel permanent + saisonniers</i>	240550 €	Produits financiers	
Autres impôts et taxes		77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	
64 - CHARGES DE PERSONNEL		Produits exceptionnels	
Rémunération du personnel		78 - REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
Charges sociales		Reprises sur amortissements et provisions	
Autres charges de personnel		79 - TRANSFERT DE CHARGES	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		Transfert de charges	
Autres charges de gestion courante		SOUS TOTAL RECETTES (hors contributions volontaires en nature)	255000 €
66 - CHARGES FINANCIÈRES		87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Charges financières		Bénévolat	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		Prestation en nature	
Charges exceptionnelles		Dons en nature	
68 -DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		TOTAL RECETTES	255000 €
Dotations aux amortissements, provisions et engagements			
69 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			
Impôts sur les bénéfices			
SOUS TOTAL DEPENSES (hors contributions volontaires en nature)	255000 €		
86- EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL DEPENSES	255000 €		

ANNEXE 1 - Budget [11846] Maîtrise de la circulation motorisée 11846



Budget prévisionnel 2025 de l'action de la structure « SMAG PARC NATUREL REGIONAL DE LA SAINTE-BAUME »

DEPENSES		RECETTES	
60 - ACHATS		70 - VENTE DE PRODUITS FINIS, DE MARCHANDISES, PRESTATIONS DE SERVICES	
Achats stockés (matières premières, autres appro)		Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats d'études et de prestations de services		73 - DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION	
Achats de matériel, équipements et travaux		Dotations et produits de tarification	
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures administratives)		74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	14640 €
Achats de marchandises		Etat (Précisez le ministère sollicité)	
Autres achats		Etat (Précisez le ministère sollicité)	
61 - SERVICES EXTÉRIEURS	24400 €	Etat (Précisez le ministère sollicité)	
Sous traitance générale		Etat (Précisez le ministère sollicité)	
Redevances de crédit-bail		Région(s)	
Locations mobilières et immobilières		Département(s)	
Charges locatives et de copropriété		Communes	
Entretien et réparation		Organismes sociaux	
Primes d'assurance		Fonds européens	
Divers (études/recherches, documentation, colloques ...) : Etudes scientifiques, prélèvements et analyses d'eau	24400 €	L'agence de services et de paiement	
62- AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS		Autres établissements publics: Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse : 12 200 soit 50% EPAGE HuCA 2 440 soit 10%	14640 €
Personnel extérieur		Aides privées	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires		EPCI (autres que Métropole Aix Marseille Provence)	
Publicité, information et publications		SUBVENTION D'EXPLOITATION : MÉTROPOLE AIX MARSEILLE	4880 €
Transports de biens et transports collectifs du personnel		Métropole Aix Marseille Provence	4880 €
Déplacement, missions et réceptions		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (DONT COTISATIONS)	4880 €
Frais postaux et de télécommunications		Autres produits de gestion courante: Autofinancement	4880 €
Autres (travaux exécutés à l'extérieur, etc...)		Dont cotisations	
63 - IMPÔTS ET TAXES		76- PRODUITS FINANCIERS	
Impôts et taxes sur rémunération		Produits financiers	
Autres impôts et taxes		77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	
64 - CHARGES DE PERSONNEL		Produits exceptionnels	
Rémunération du personnel		78 - REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
Charges sociales		Reprises sur amortissements et provisions	
Autres charges de personnel		79 - TRANSFERT DE CHARGES	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		Transfert de charges	
Autres charges de gestion courante		SOUS TOTAL RECETTES (hors contributions volontaires en nature)	24400 €
66 - CHARGES FINANCIÈRES		87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
Charges financières		Bénévolat	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		Prestation en nature	
Charges exceptionnelles		Dons en nature	
68 -DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		TOTAL RECETTES	24400 €
Dotation aux amortissements, provisions et engagements			
69 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			
Impôts sur les bénéfices			
SOUS TOTAL DEPENSES (hors contributions volontaires en nature)	24400 €		
86- EMPLOI DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL DEPENSES	24400 €		

Ce document est extrait de la demande du dossier de subvention complété et certifié par le représentant légal